



Copie des résultats à :
MAIRIE DE AYZAC-OST
ARS Midi Pyrénées - DT Hautes Pyrénées

Demandeur : ARS OCCITANIE
N° PLV : 00164557
MAIRIE DE AYZAC-OST
UDI AYZAC-OST TANTURAS
N° PSV : 3061
Type de visite : AA



MAIRIE DE AYZAC-OST
MAIRIE D'AYZAC-OST
65400 AYZAC-OST

86395498/73236/0075/c6 1/1
G.1416628403998654140

Nature de l'échantillon	Eau traitée
Date de réception	01/10/2026
Prélèvement assuré par	GAILLET Ariane le 01/10/2026 à 11:25:00
Lieu de prélèvement	AYZAC-OST / AYZAC-OST TANTURAS 15 rue de tanturas rob cuisine Coordonnées en Lambert93X : 447109.33 - Lambert93Y : 6218518.64
Observations	

Responsabilité technique des analyses :

Chimie de l'environnement : Elodie LABORDE-GANNE - Virginie FROMENTAL

Microbiologie des eaux : Marina KOLOKILAGI

Prélèvements et mesures in situ : GAILLET Ariane

PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE
------------	----------	-------	---------

Bactériologie

Bactéries coliformes /100 ml	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1 (septembre 2000)	C* L
Date de mise en analyse : 01/10/2026 à 17:07				
Escherichia coli / 100 ml	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 9308-1 (septembre 2000)	C* L
Date de mise en analyse : 01/10/2026 à 17:07				
Micro-organismes revivifiables à 22°C-68H »	9	UFC/ml	NF EN ISO 6222	C* L
Date de mise en analyse : 01/10/2026 à 17:07				
» Incubation à 22 +/- 2°C pendant 68 +/- 4h.				
Micro-organismes revivifiables à 36°C-44H »	24	UFC/ml	NF EN ISO 6222	C* L
Date de mise en analyse : 01/10/2026 à 17:07				
» Incubation à 36 +/- 2°C pendant 44 +/- 4h.				
Entérocoques intestinaux / 100 ml	0	UFC/100 ml	NF EN ISO 7899-2	C* L
Date de mise en analyse : 01/10/2026 à 17:07				

Conditions de prélèvement

(Log65) Prélèvement instantané	Echantillonnage eaux destinées à la consommation humaine	FD T 90-520	C* L
--------------------------------	--	-------------	------

BILAN IONIQUE ET MINERAL

Anions minéraux

Chlorure	1,4	mg/l	NF EN ISO 10304-1	C* L
Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 20:25				
Nitrite (Exprimé en NO2)	<0,01	mg NO2/l	MI: E0804107	C* L
Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 11:54				
Nitrate (Exprimé en NO3)	1,2	mg/l	NF EN ISO 10304-1	C* L
Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 20:25				
Sulfate	5,6	mg/l	NF EN ISO 10304-1	C* L
Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 20:25				

Cations minéraux

Calcium	36,6	mg/L	NF EN ISO 11885	C* L
Date de mise en analyse : 02/10/2026				



PARAMETRES	RESULTAT	UNITE	METHODE	
Cations minéraux (suite)				
Magnésium <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026</i>	8,17	mg/L	NF EN ISO 11885	C* L
Ammonium (Exprimé en NH4) <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 12:00</i>	<0,01	mg NH4/l	MI: E0804107	C* L
PARAMETRES GLOBAUX				
Paramètres globaux				
Aspect (0=r.a.s., sinon =1, cf comm.) » » (0 = Normal, 1 = Anomalie)	0		MI : POTA/FT05	L
Conductivité à 25°C <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 14:32</i>	240	µS/cm	NF EN 27888	C* L
Couleur vraie <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026</i>	<5	mg Pt/l	NF EN 7887 (méthode C)	C* L
Couleur (0=r.a.s., sinon =1) » » (0 = Normal, 1 = Anomalie)	0		MI : POTA/FT05	L
Saveur (0 = Absence 1=Présence)	0		MI : POTA/FT05	L
Titre alcalimétrique complet <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 14:32</i>	12	°F	NF EN ISO 9963-1	C* L
Titre hydrotimétrique <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026</i>	12,5	°F	MI : MAM/MO01	C* L
Turbidité néphélométrique <i>Date de mise en analyse : 02/10/2026 à 14:32</i>	<0,5	NFU	NF EN ISO 7027-1	C* L
Indices globaux				
Carbone organique total » <i>Date de mise en analyse : 09/10/2026 à 19:58</i> » (Hors composés purgeables)	0,481	mg/l	NF EN 1484 (oxydation chimique)	C* L
Paramètres mesurés in-situ				
Température de l'eau	21	°C	Température	L
pH	7,98	Unité pH	NF EN ISO 10523	L
Chlore libre	0	mg/l	NF EN ISO 7393-2	L
Chlore total	0	mg/l	NF EN ISO 7393-2	L

Commentaires techniques :

L'analyse du COT a été réalisée sur l'échantillon congelé, l'ago sophie Interprétation des résultats microbiologiques selon la norme NF EN ISO 8199 (Exigences et lignes directrices pour les examens microbiologiques) : - si le résultat est inférieur à 3 UFC alors les microorganismes sont présents dans le volume étudié. Le nombre estimé est donné à titre indicatif car il est inférieur à la limite de détection fixée à 3 UFC. - si le résultat est inférieur à 10 UFC alors les microorganismes sont détectés dans le volume étudié avec un nombre estimé inférieur à la limite de détermination fixée à 10 UFC.

Commentaires techniques

Le commentaire sanitaire vous sera donné par l'ARS et seul son bulletin commenté est à afficher conformément aux textes réglementaires.

----- FIN DE RAPPORT -----

à Lagor, le 12/10/2026



Agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé,
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère
de la transition écologique et solidaire dans les conditions de
l'arrêté du 23 juin 2023.

ACCREDITATIONS :
N° 1-1173
N° 1-1059
N° 1-6954
N° 1-6790
Liste des sites et
portées disponibles sur
www.cofrac.fr

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets échantillonnés.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'autorisation du laboratoire.
L'accréditation de la section Essai du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par
l'accréditation C*
MI : Méthode Interne
La portée des agréments et des accréditations, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Rattachement site d'analyses : L (Lagor), T (Tarbes), MD (Mont De Marsan), P (Pardies), ST (sous-traitance).

Responsable Unité

J. LEGENDRE